RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 04616
Numéro SIREN : 441 349 016
Nom ou dénomination : AB2

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2021 sous le numéro de dépôt 133096

AB2

Numéro SIRET : **44134901600028**

8 rue des Capucines
75002 PARIS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2020

COPIE CERTIFIEE CONFORME

certifiés conformes

le 06/04/2021

Sommaire

Bilan 2
ACTIF 2
Actif immobilisé 2
Actif circulant 2
PASSIF 3
Capitaux Propres 3
Provisions pour risques et charges 3
Emprunts et dettes 3
Compte de résultat 5
Annexes 8

AB2

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	36 896	29 685	7 210	7 866
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	18 672 761	12 223 753	6 449 008	6 789 078
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	42 939 214	1 544 970	41 394 245	36 265 690
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 518		15 518	15 213
TOTAL (I)	**61 664 389**	**13 798 408**	**47 865 981**	**43 077 847**
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	294 780	50 684	244 095	188 540
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	353		353	353
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				3 367
. Autres	6 069 463	2 484 810	3 584 653	1 286 479
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	9 000 075		9 000 075	10 000 081
Disponibilités	2 451 974		2 451 974	7 956 810
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance	6 176		6 176	7 080
TOTAL (II)	**17 822 821**	**2 535 494**	**15 287 327**	**19 442 709**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	29 846		29 846	38 919
TOTAL ACTIF (0 à V)	**79 517 056**	**16 333 902**	**63 183 154**	**62 559 476**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 32 305 020)	32 305 020	32 305 020
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	475 482	475 482
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	2 757 418	2 757 418
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	23 671 530	27 437 508
Résultat de l'exercice	1 122 383	-2 538 388
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	**60 331 833**	**60 437 040**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	49 846	38 919
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	**49 846**	**38 919**
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	945	450
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 796	36 215
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	171 040	180 805
. Organismes sociaux	136 925	137 323
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	41 252	39 871
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	31 937	24 463
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 290 582	1 584 093
Autres dettes	82 998	80 298
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**2 801 475**	**2 083 517**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	**63 183 154**	**62 559 476**

AB2

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	70 000		70 000	126 356
Chiffres d'affaires Nets	**70 000**		**70 000**	**126 356**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			53 123	74 367
Autres produits			3 005	3 060
Total des produits d'exploitation (I)			**126 128**	**203 784**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes			340 636	270 401
Impôts, taxes et versements assimilés			166 179	123 936
Salaires et traitements			657 196	571 773
Charges sociales			241 813	214 695
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 242	3 066
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 252 045	1 171 449
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			15 119	10 009
Total des charges d'exploitation (II)			**2 676 230**	**2 365 328**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**-2 550 102**	**-2 161 544**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				2 148 698
Produits des autres valeurs mobilières et créances				104 220
Autres intérêts et produits assimilés			4 536 116	1 861 889
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 797 675	178 632
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)			**6 333 791**	**4 293 438**
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 626 942	4 685 719
Intérêts et charges assimilées			1 069	14 959
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			**2 628 012**	**4 700 678**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**3 705 779**	**-407 240**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)			**1 155 677**	**-2 568 784**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 402
Produits exceptionnels sur opérations en capital	66 751	27 994
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	**66 751**	**30 396**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	80 000	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	20 000	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**100 045**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-33 294**	**30 396**
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des Produits (I+III+V+VII)	**6 526 671**	**4 527 618**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**5 404 287**	**7 066 006**
RESULTAT NET	**1 122 383**	**-2 538 388**
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

AB2

Annexes

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 63 183 154 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 122 383 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Faits majeurs de l'exercice

Cet exercice a été marqué par :

- l'investissement dans les fonds MED PLATFORM I et MONTEFIORE INVESTMENT V
- un investissement complémentaire en décembre 2020 dans ARTEUM SERVICES

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation des comptes de cet exercice : nous avons intégré dans la méthodologie d'évaluation des immobilisations financières les impacts de la crise sanitaire en examinant les effets de cette crise sur l'activité des investissements concernés (fonds de private equity et titres de participations). Cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir en particulier sur nos investissements en DIRECT dans les secteurs de la restauration et du tourisme.
Notre stratégie d'investissement basée sur une forte diversification sectorielle et géographique permet toutefois à AB2 de résister à cette crise.

Évènements postérieurs à la clôture

AB2 a cédé une partie des actions ARTEUM SERVICES aux actionnaires à hauteur de leur quote-part fully diluted dans le capital.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Tableau des FCPR
- Valeurs mobilières de placement
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Intégration fiscale
- Variation des capitaux propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

En application au règlement ANC 2019-09

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont dépréciées par la constatation d'amortissements qui se calculent sur la durée réelle d'utilisation dans l'entreprise, sur la base du rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable du bien.

Les modes et durées d'amortissements retenus par l'entreprise pour traduire le rythme de consommation des avantages économiques sont les suivants :

Agencements, aménagements, installations	**5 ans**
Matériel de bureau et informatique	**3 à 4 ans**
Mobilier	**10 ans**

À la clôture, la société apprécie la valeur actuelle de ces immobilisations incorporelles et corporelles et procède à des tests de dépréciation sur les immobilisations où il existe des indices de perte de valeur. Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, un amortissement exceptionnel ou une provision est alors constitué.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le poste « immobilisations financières » se compose de :

- parts de FCPR,
- participations dans les sociétés non cotées et dans une société cotée,
- créances rattachées à des participations,
- dépôts de garantie versés.

Ces immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de souscription.

La valeur d'inventaire de titres des sociétés cotées est évaluée au cours de bourse à la clôture.

La valeur d'inventaire des titres des sociétés non cotées est déterminée selon les méthodes suivantes :
• les actifs dont l'acquisition est récente, en général moins d'un an, sont conservés à leur prix d'acquisition, sauf dans le cas où les variables économiques et financières de la société (exploitation, structure du bilan, liquidité…) se sont significativement dégradées ;
• pour les autres sociétés non cotées, une valorisation est effectuée en utilisant, selon la nature de l'investissement, la méthode la plus adéquate permettant de donner une image fidèle de la société :
- soit par référence à des transactions récentes et comparables pour autant qu'elles n'aient pas été effectuées de manière forcée dans des conditions de marché anormales (méthode des multiples) ;
- soit par référence à une transaction récente intervenue sur le capital de la participation concernée ;
- soit par référence à une offre reçue par AB2 ;
- soit par référence à l'actif net réévalué ou actif net comptable ;
- soit une actualisation de flux de trésorerie futurs.

Les FCPR sont comptabilisés selon les principes suivants :

- À la signature du contrat, l'engagement d'appel est constaté en totalité en engagement hors bilan.
- À chaque appel demandé par le fonds, l'actif du bilan augmente du montant appelé et l'engagement hors bilan diminue du montant correspondant.
- À chaque distribution provisoire, une dette est constituée. Cette dette diminuera au moment de rappels sur distributions provisoires demandées par le fonds.
- La distribution définitive du fonds peut avoir deux conséquences au niveau comptable. Elle rembourse dans un premier temps les apports à hauteur du montant appelé et vient diminuer l'actif via un compte spécifique de « remboursement d'apport ». Elle constitue dans un second temps une plus-value lorsque les distributions définitives sont supérieures aux remboursements d'apports qui ne peuvent pas être supérieurs eux-mêmes à la part appelée par le FCPR.
- À chaque inventaire, une dépréciation est constatée lorsque la valeur liquidative du fonds est inférieure à la valeur nette comptable de ce fonds, elle-même égale à la différence entre la quotité appelée et la quotité déjà remboursée.
- À la conclusion du contrat, les engagements se soldent avec les remboursements d'apports.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les plus ou moins-values de cession sont déterminées selon la méthode de Premier Entré Premier Sorti. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque qu'il existe un risque d'irrécouvrabilité de la créance.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

La direction de la société, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.
La provision existante au 31 décembre 2020 concerne une perte de change relative au compte bancaire tenu en GBP et au compte bancaire tenu en USD.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULAT

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	6 246		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	28 063		2 587
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**34 309**		**2 587**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	18 238 841		433 920
Autres titres immobilisés	37 746 310		8 417 090
Prêts et autres immobilisations financières	15 213		305
TOTAL	**56 000 364**		**8 851 314**
TOTAL GENERAL	**56 034 673**		**8 853 901**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			6 246	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			30 650	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**36 896**	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			18 672 761	
Autres titres immobilisés		3 224 185	42 939 214	
Prêts et autres immobilisations financières			15 518	
TOTAL		**3 224 185**	**61 627 494**	
TOTAL GENERAL		**3 224 185**	**61 664 389**	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	4 289	482		4 771
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	22 155	2 760		24 915
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**26 443**	**3 242**		**29 685**
TOTAL GENERAL	**26 443**	**3 242**		**29 685**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	482				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 760				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**3 242**				
TOTAL GENERAL	**3 242**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges		20 000		20 000
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	38 919	29 846	38 919	29 846
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	**38 919**	**49 846**	**38 919**	**49 846**
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	11 449 763	2 205 990	1 432 000	12 223 753
Sur autres immobilisations financières	1 480 620	391 106	326 756	1 544 970
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	50 684			50 684
Autres dépréciations	1 232 764	1 252 045		2 484 810
TOTAL Dépréciations	**14 213 832**	**3 849 141**	**1 758 756**	**16 304 217**
TOTAL GENERAL	**14 252 751**	**3 898 987**	**1 797 675**	**16 354 063**
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		1 252 045		
- financières		2 626 942	1 797 675	
- exceptionnelles		20 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	15 518		15 518
Clients douteux ou litigieux	50 684		50 684
Autres créances clients	244 095	244 095	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	6 069 463	6 069 463	
Débiteurs divers	353	353	
Charges constatées d'avance	6 176	6 176	
TOTAL GENERAL	**6 386 289**	**6 320 087**	**66 202**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	945	945		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	45 796	45 796		
Personnel et comptes rattachés	171 040	171 040		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 925	136 925		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	41 252	41 252		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	31 937	31 937		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 290 582	2 290 582		
Groupe et associés				
Autres dettes	82 998	2 998	80 000	
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**2 801 475**	**2 721 475**	**80 000**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Tableau récapitulatif des FCPR

	2020	2019
Montants engagés	96 910 827	91 910 827
Montants non appelés	35 097 792	38 303 649
= Montants appelés	**61 813 035**	**53 607 178**
-Remboursements d'apports	50 565 083	41 698 690
= Montants Appelés – Rembt	**11 247 952**	**11 908 488**
-Dépréciations	391 106	326 756
= M.appelés – Rembt – Dépréc.	**10 856 846**	**11 581 732**
Distributions provisoires	2 290 582	1 584 093
= Total Passif	**2 290 582**	**1 584 093**

Les remboursements d'apports correspondent aux distributions définitives.

Valeurs mobilières de placement

Les VMP comprennent au 31/12/2020 deux contrats de capitalisation pour un total de 6 000 000 €. Les plus-values latentes sur contrats de capitalisation s'élèvent à 1 420 383 € au 31/12/2020.

Les VMP comprennent également au 31/12/2020 un dépôt à terme pour un montant total de 3 000 000 €.

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	153 864
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	84 000
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**237 864**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	945
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 096
Dettes fiscales et sociales	279 220
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**306 261**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	6 176	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**6 176**	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 153 668	15,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 153 668	15,00

Le déficit 2019 de 2 538 388 euros a été affecté selon le PV d'AG du 9 avril 2020 en report à nouveau.

Intégration fiscale

Depuis 2014, AB3 est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué d'elle-même et de la société AB2.
La filiale AB2 comptabilise sa charge d'impôt somme si elle était imposée seule, l'économie d'impôt étant conservé par la mère.
Après imputation des déficits antérieurs et avant son intégration fiscale, le montant de l'impôt sur les sociétés est nul.

Les dotations et provisions relatives aux parts détenues de fonds de FCPR suivent le régime des plus ou moins-values à long terme, taxable à 15%. Le solde net de reprise et des produits perçus taxables à 15% a été imputé sur les moins-values à long terme reportables.

Variation des capitaux propres

	Montant
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	60 437 040
Variations du capital social	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport, …	
Variations des écarts de réevaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	-3 765 979
Variations des subventions d'investissement et des provisions règlementées	
- Affectation du résultat N-1	2 538 388
Variation en cours d'exercice	-1 227 591
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	59 209 449
Résultat de l'exercice	1 122 383
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	60 331 833

La variation en cours d'exercice correspond principalement à la distribution de dividendes conformément au PV d'AG du 9 avril 2020.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

- **Engagements donnés au 31/12/2020**

 - Engagements dans les FCPR : 35 097 792 €
 - Lettre d'intention pour BOCA MEXA communiquée à la BNP en décembre 2017 dans le cadre du financement de 560 k€
 - Lettre d'intention pour ARTEUM SERVICES communiquée en juin 2018 à la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel dans le cadre de l'appel d'offres TOUR EIFFEL
 - Garantie à Première Demande pour ARTEUM SERVICES communiquée à l'EPPDCSI en mars 2017, à hauteur 100 000 € et valable jusqu'à 7 septembre 2023

- Lettre de soutien financier à CQF DEVELOPMENT communiquée au commissaire aux comptes dans le cadre de leur mission de certification des comptes annuels clos le 31 décembre 2019. Ce soutien court jusqu'à la date de l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020
- GAP communiquée à ATTRAQT dans le cadre de la cession, avec un plafond de 1,89 M€, sur une durée de 36 mois maximum
- Titres ATTRAQT détenus par AB2 placés sous séquestre pendant une durée de 2 ans à compter du 29 mai 2019
- Crédit vendeur à TARIS, VALTEOS et Sacha Hodzaj dans le cadre du rachat EB GROWTH, pour un montant de 80 298 €, à échéance au 31 janvier 2023
- Lettre d'engagement de AB2 en date du 16 décembre 2020 dans le cadre du PGE de 400 k€ accordé en décembre 2020 par la BNP à BOCAMEXA.

- **Engagements reçus au 31/12/2020**

- Cautionnement bancaire de ROTHSCHILD MARTIN MAUREL pour SGPA à hauteur de 321 420 €, dans le cadre du rachat d'EB GROWTH par AB2, jusqu'au 31 janvier 2023
- Complément de prix EARLY BIRDS : Les CIR 2017, 2018 et le CICE 2018 seront remboursés à AB2 et aux fondateurs, dans un délai de 24 mois à compter de leur remboursement.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	10 699
TOTAL	**10 699**

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers	3	
TOTAL	**3**	

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
CQF DEVELP.	764 373	-854 917	95,43%	2 790 945	0			2 628 221*	-630 638*	
BOCAMEXA	1 019 520	931 706	95,40%	2 273 570	2 273 570			2 461 856*	-530 687*	
TOMMASINO	4 130	303 033	51,57%	325 000	0			882 162*	-280 755*	
JM HOLDING			66,20%	2 060 004	0			N/A**	N/A**	
ARTEUM SERVICES	3 540 100	-830 645	86,66%	2 733 920	853 920			5 634 160	-1 757 469	
LEAT	1 000	4 427	99,00%	990	0				2 000*	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
AQUARELLE			15,54%	4 947 868	2 331 206					
YACAST			39,30%	2 550 152	0					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

**Concernant les sociétés CQF, BOCAMEXA, TOMMASINO et LEAT, le CA et résultat du dernier exercice clos correspondent à des atterissages 2020.*

***La liquidation judiciaire de la société JM HOLDING a été prononcée le 13 novembre 2019. Par conséquent, il n'y a pas de comptes annuels depuis 2019.*

AB2
Société par actions simplifiée
au capital de 32 305 020 euros
Siège social : 8 rue des Capucines
75002 PARIS
441 349 016 RCS PARIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

PROPOSEE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 AVRIL 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 122 383,46 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (bénéfice) : 1 122 383,46 €

↳ **Dotation à la réserve légale** à hauteur de 5% du bénéfice : 56 119,17 €

Le solde de : 1 066 264,29 €

Augmenté du Report à nouveau antérieur (créditeur) : 23 671 529,66 €

Soit au total, un **bénéfice distribuable** de : 24 737 793,95 €

↳ **A titre de dividendes aux associés** : 4 307 336,00 €

Soit un dividende unitaire de 2,00 € par action,

Le solde de : 20 430 457,95 €

↳ **En totalité au compte « report à nouveau ».**

En conséquence :

- le solde de la réserve légale est porté de 2 757 417,54 euros à 2 813 536,71 euros ;
- le solde du report à nouveau est porté de 23 671 529,66 euros à 20 430 457,95 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 2 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 21 avril 2021.

L'assemblée reconnaît avoir été informée qu'en application de la loi de finances pour 2018, ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, qui sera retenue par la Société, en sa qualité d'établissement payeur.

Ce PFU s'applique de plein droit à défaut, pour l'associé, personne physique, d'opter pour l'imposition de ses dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu laquelle ouvre droit à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3, 2°, du Code général des impôts. A toutes fins utiles, il est précisé que cette option devra être globale, c'est-à-dire concerner la totalité des revenus du capital de l'associé.

Les prélèvements sociaux et, le cas échéant, le PFU devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

EXERCICE	Distribution globale	Abattement (art. 158-3 du CGI)	
		Revenus distribués éligibles	Revenus distribués non éligibles
Ex. 31/12/2017	926 077 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,43 euros par action.	-
Ex. 31/12/2018	1 615 251 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,75 euros par action.	-
Ex. 31/12/2019	1 227 590 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,57 euros par action.	-

Cette résolution, mise aux voix, est ☐ adoptée ☐ rejetée,

par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre.

Le Président de la Société
Adrien LEVY

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

AB2

Société par Actions Simplifiée

8, rue des Capucines

75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

AB2

Société par Actions Simplifiée

8, rue des Capucines

75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Associés de la société AB2

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes ,notamment pour ce qui concerne les titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Deloitte.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Deloitte.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 6 avril 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Benjamin HADDAD